

Evaluation du cursus « Langues et Lettres» 2013-2014

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

Université de Namur

Comité des experts :
M. Ludo Melis, président
Mme Yolande Benats, Mme Martine Dalmas, Mme Thea de Jager,
Mme Marysa Demoor, M. André Guyaux, Mme Mathilde Puissant

24 mars 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2013-2014 à l'évaluation du cursus « Langues et Lettres ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 30 et 31 octobre 2013 à l'Université de Namur pour évaluer les bacheliers en langues et lettres modernes orientation germaniques et en langues et lettres française et romanes. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel académique et scientifique, les assistants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'Université de Namur a été fondée en 1831 sous le nom de Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix; l'institution a adopté le nom actuel en 2012. Tout en affirmant de la sorte son autonomie et sa position importante dans la Communauté française de Belgique, elle entend conserver vivante la tradition jésuite et humaniste dont elle est issue et à laquelle elle se réfère dans sa charte.

L'université comporte six facultés dont trois offrent tant des formations de premier que de second cycle – Sciences économiques, sociales et de gestion ; Sciences ; Informatique – et trois uniquement des formations de premier cycle : Droit, Médecine et Philosophie et Lettres, à laquelle appartiennent les programmes dont traite le présent rapport. L'Université est également habilitée à organiser des formations de troisième cycle, en particulier le doctorat, dans toutes les facultés.

L'Université de Namur est organisée en ASBL. L'Assemblée Générale en constitue dès lors le pouvoir souverain; elle a pour mission de définir les orientations et objectifs fondamentaux. La gestion est assurée par le Conseil d'Administration, présidé par le Recteur. Ces organes centraux pour la gouvernance sont assistés par divers conseils, dont le principal est le Conseil académique, qui prend l'avis de la commission de l'enseignement pour les matières académiques qui relèvent de cette mission de l'université. Le Recteur est assisté de Vice-recteurs dont un Vice-recteur à la qualité, charge qui a été récemment définie.

Si la gouvernance de l'ensemble de l'Université tombe sous la responsabilité de ces organes, les Facultés et leurs organes sont chargés de traduire la politique générale en mesures concrètes et ce en fonction de la spécificité de chaque entité. La politique de la faculté est définie par le Conseil de faculté, présidé par le Doyen, qui est chargé de la préparation et de l'exécution de cette politique. Dans le domaine de l'enseignement, le Conseil de Faculté soumet à l'approbation des organes universitaires les règlements et les programmes ; il joue également un rôle important dans la gestion du personnel, en particulier en ce qui concerne les engagements et les promotions. La Faculté dispose d'une Commission de contact qui est un organe de concertation et d'information pour l'enseignement et la formation ; cette commission joue un rôle de coordinateur et discute des questions qui concernent plus d'un département.

Au sein de la faculté, les divers programmes sont sous la responsabilité d'un département. Les programmes évalués ressortent ainsi sous deux départements : celui des études françaises et romanes et celui des études germaniques. Les départements sont les structures de proximité pour le pilotage des programmes : ils traitent, dans le Conseil de département, des questions telles que les attributions de cours et d'autres charges d'enseignement et les programmes

Les divers organes de gouvernance peuvent s'appuyer sur des services administratifs tant au niveau de l'institution qu'au sein de la Faculté. Les départements de la Faculté de Philosophie et Lettres ne disposent en général pas d'un soutien administratif propre, mais peuvent faire appel aux services de la Faculté.

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Tant le programme en langues et littératures modernes : orientation germaniques (ci-après programme en germaniques) que le programme en langues et littératures françaises et romanes (ci-après programme en romanes) sont cohérents et solides ; ils s'inscrivent dans une tradition de formation scientifique et humaniste qui a fait ses preuves. Ils se caractérisent en outre par leur volonté d'être accessibles aux étudiants, en particulier en première année, et de construire une progression dans l'apprentissage.
- 2 Cette formation disciplinaire et générale large constitue une excellente base pour la poursuite des études en master qui, vu les habilitations de l'Université de Namur, doivent se faire ailleurs. Elle peut être complétée, hors programme, par des formations complémentaires libres, qui remplissent une fonction d'interdisciplinarité analogue à celle des mineures qu'offrent d'autres universités, mais qui laissent une place plus large à la formation de base par leur statut de module supplémentaire.
- 3 L'approche pédagogique adoptée se caractérise par une pédagogie de la proximité, mettant l'apprenant au centre des préoccupations et offrant un soutien important aux étudiants. Ainsi se développent en première année diverses initiatives de soutien à la réussite. La démarche adoptée implique d'une part un suivi très détaillé et individualisé des étudiants et d'autre part l'autonomisation progressive des étudiants qui aboutit à la production d'un travail de fin de cycle qui est généralement de très bon niveau.
- 4 Les experts sont particulièrement frappés par le fait que l'engagement des enseignants et des étudiants résulte en un sentiment de grand bien-être pour toutes les parties prenantes, sensible dans tous les programmes et en particulier dans le programme en langues germaniques.
- 5 L'existence d'un test de français pour les nouveaux étudiants de la faculté définit un niveau seuil intéressant en vue d'une bonne maîtrise de la langue académique; sa généralisation dans d'autres contextes est à recommander.
- 6 Les deux départements consacrent beaucoup d'attention aux développements qui permettent d'améliorer et d'actualiser les programmes, tant au niveau des structures qu'en ce qui concerne les modes de réalisation.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

1 La pertinence des programmes pourrait être rendue plus précise par le développement d'un nouveau référentiel de compétences qui mettrait plus l'accent sur les acquis de l'apprentissage. Au terme de ce double chantier, la spécificité des programmes et surtout leur richesse pour ce qui est des compétences intellectuelles transversales pourront être mises en évidence. Cela permettra de traiter de la question de l'employabilité, qui reste implicite en ce moment, vu que ces compétences s'acquièrent dès le bachelier et constituent l'atout principal des diplômés pour trouver un travail dans le secteur des services qui est un employeur important.

Recommandation : Les experts recommandent de lancer ce chantier et de définir en même temps une stratégie pour l'évaluation des compétences qui permette de faire apparaître ces acquis transversaux.

2 Privilégier la proximité dans l'approche pédagogique est certes un instrument important de soutien à la réussite et contribue fortement à créer le sentiment de bien-être caractéristique des formations offertes

à Namur, mais cette approche comporte, dans une certaine mesure, le risque que les étudiants ne favorisent la conformité au modèle plus que la créativité.

Recommandation : Le comité suggère de mettre en place des dispositifs qui encouragent les étudiants à faire preuve de créativité dans le cadre des disciplines au programme.

Droit de réponse de l'établissement

Les programmes offrent une formation qui allie largeur et profondeur ; un des moyens mis en œuvre est la concentration, dans les cours, sur certains sujets représentatifs d'une problématique. Cette approche donne de bons résultats, mais elle suppose que les étudiants disposent d'une vue d'ensemble, entre autres par des lectures bien choisies. La vérification qu'une telle vue d'ensemble est bien réalisée doit être un souci permanent.

Recommandation : Le comité suggère de vérifier régulièrement, entre autres auprès des anciens étudiants, si la vue panoramique qui sert de base à l'approfondissement est bien réalisée et de prendre des initiatives pour la mettre en place au cas où il y aurait des doutes.

Droit de réponse de l'établissement

La cohérence des programmes offerts est grande sur le plan conceptuel et se traduit, en particulier dans le programme en langues germaniques, par une forte similitude structurelle dans le traitement des trois langues offertes. Cette cohérence pourrait encore être renforcée au micro-niveau par des regards croisés des collègues sur les matières enseignées; ceci est particulièrement utile pour les matières générales, telles la linguistique et la théorie littéraire, qui sont enseignées à travers le prisme des cours consacrés aux diverses langues. Cette démarche renforcera encore la cohésion de l'équipe.

Recommandation : Le comité suggère d'utiliser davantage encore les fiches de cours ou fiches ECTS comme base pour un dialogue sur les matières enseignées.

5 Les nouveaux étudiants qui viennent de l'école secondaire ne forment pas une cohorte homogène en particulier pour ce qui est de la connaissance et de la maîtrise des langues au programme. Les disparités de niveau tiennent non seulement aux caractéristiques et aux parcours des individus, mais également à la structure de l'enseignement secondaire, qui n'offre pas dans ses diverses filières les mêmes formations en langues modernes. Il est de ce fait important de mettre en place des dispositifs qui permettent aux étudiants en langues étrangères, en particulier en langues germaniques – vu que ces langues apparaissent ou peuvent apparaître dans les cursus de l'école secondaire – , de commencer au même niveau ou d'atteindre dans la première phase de leur participation au programme en langues et lettres le niveau requis pour suivre avec fruit les divers cours. L'allemand, qui est la langue la moins suivie, pose dans ce contexte les problèmes les plus aigus ; des cours de conversation allemande bien conçus constituent dès lors une aide puissante pour la maîtrise de cette langue.

Recommandation: Le comité suggère de réfléchir à l'organisation des cours de mise à niveau pour les langues étrangères qui sont au programme de l'école secondaire et pour lesquelles l'université attend un certain niveau de maîtrise; le recours au cours d'été est intéressant, mais repose sur l'engagement volontaire des étudiants.

Droit de réponse de l'établissement

Il propose en second lieu d'entamer une réflexion sur le premier quadrimestre de la première année et sur la place de la maîtrise de la langue à cette période clé ; la suggestion à étudier est de savoir si ce quadrimestre ne peut pas être mis à profit pour garantir une maîtrise suffisante des langues, quitte à introduire l'étude de la littérature et de la linguistique (un peu) plus tard dans le cursus, comme le font la section d'anglais et de néerlandais.

Le comité attire également l'attention sur le problème que peut poser la compréhension de l'oral pour des étudiants débutants qui suivent des cours dans la langue cible ; il suggère de mettre à la disposition des étudiants des supports audios qui permettent de réécouter les cours (v. aussi le point 9 ci-dessous).

Droit de réponse de l'établissement

Dans le programme en langues romanes, la place accordée à la deuxième langue romane est réduite, conformément à la pratique générale en Communauté française de Belgique. Or, les demandes des étudiants et du monde du travail sont fortes quant à la maîtrise de ces langues. La question se pose dès lors s'il ne convient pas d'accorder plus de place à la deuxième langue romane. Le fait qu'un certain nombre d'étudiants poursuivent leurs études dans des systèmes universitaires où l'étude de la deuxième langue romane est plus poussée et le rôle de la maîtrise de diverses langues pour l'employabilité sont des considérations importantes dans ce contexte. Il s'ajoute à ces observations concernant la structure des programmes une inquiétude sur la place accordée à l'espagnol, qui ne fait pas partie de la charge d'un académique à temps plein. Les étudiants regrettent que ce volet du programme ne soit pas aussi performant que les formations en français et en italien.

Recommandations : Le comité suggère d'initier une réflexion sur la place de la deuxième langue romane dans le programme en langues romanes.

Le comité demande de veiller à un ancrage suffisant de l'enseignement de l'espagnol et de définir une charge académique de poids suffisant pour l'assurer.

- L'Université de Namur a introduit l'étude pratique de l'anglais dans l'ensemble des programmes. Cette décision renforce la position des étudiants dans le monde actuel. Dans le programme en langues germaniques, l'offre d'anglais comme troisième langue ne répond toutefois pas entièrement aux possibilités et aux attentes des étudiants qui pourraient aller plus loin dans la maîtrise de cette langue.
 - Recommandation : Le comité propose de renforcer l'offre d'anglais troisième langue dans le programme en langues germaniques et suggère de chercher des synergies avec l'offre d'anglais spécifique à ce programme.
- 8 Les travaux de fin de cycle sont suivis avec beaucoup d'attention par les enseignants; de ce fait, les responsables des programmes sont soucieux de la répartition équitable des tâches. Ils ont dès lors établi dans le programme de romanes, dans lequel le nombre d'étudiants est important, un système d'attribution des matières en fonction de cet objectif: les étudiants ne choisissent pas le thème de leur travail, mais il leur est attribué par tirage au sort. Ce système soulève toutefois des problèmes dans la mesure où il ne permet pas aux étudiants de s'investir dans ce travail en fonction de leurs capacités et de leurs intérêts. L'échange de matières auquel il est parfois procédé n'est pas toujours possible.
 - Recommandation : Le comité recommande de renoncer au tirage au sort et de mettre au point un autre système de répartition qui tienne compte des préférences des étudiants, tout en conservant l'objectif de la répartition équitable des tâches pour les enseignants.
- 9 Dans l'approche pédagogique adoptée, les activités en présentiel jouent un rôle de premier plan. Le comité estime cependant que d'autres approches peuvent jouer un rôle complémentaire, en particulier pour les étudiants qui partent en Erasmus et pour les étudiants aux besoins spécifiques. L'introduction de pratiques fondées sur les technologies actuelles de l'information et de la communication ainsi que l'initiation des étudiants à celles-ci pourront d'ailleurs être utiles à tous les étudiants qui y seront confrontés dans leur vie professionnelle et rencontrer les besoins des publics adultes désirant s'engager dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie.

Recommandation: Le comité propose d'étudier la possibilité d'élargir l'éventail des approches en y incluant des TICE, en particulier d'offrir des cours enregistrés, d'exploiter ces ressources de

manière ciblée pour rencontrer les besoins de certains étudiants et de réfléchir à des moyens pour initier les étudiants à leur maniement (v. aussi le point 6 ci-dessus).

Droit de réponse de l'établissement

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- Le comité salue l'engagement fort des personnels dans l'enseignement. Dans le programme en langues germaniques, le corps professoral témoigne d'un sentiment collégial fort qui a favorablement impressionné les experts; le renouvellement du corps professoral en langues romanes présente une opportunité pour y renforcer encore l'esprit de collaboration et le développement de nouvelles initiatives dans le programme.
- 2 La dynamique de dialogue qui caractérise le corps enseignant se prolonge dans les rapports ouverts avec les étudiants, qui se caractérisent par un dialogue informel fructueux. Le comité souligne la grande disponibilité des enseignants et des assistants, disponibilité qui traduit de manière tangible la vision pédagogique de l'université.
- 3 Les départements de langues française et romanes et de langues germaniques sont des pôles d'attraction pour les assistants et les chercheurs, malgré l'absence de masters dans l'offre de programmes.
- 4 L'offre en formation continue, tant sur le plan pédagogique qu'en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication, est appréciée par les personnels.
- La bibliothèque universitaire constitue une ressource impressionnante pour l'enseignement, la recherche, le service à la communauté et le rayonnement culturel.
- 6 Les bureaux et les salles de cours forment un environnement de travail et d'étude harmonieux. Les experts notent en particulier l'existence d'espaces d'études réservés aux étudiants et l'attractivité de certaines salles de cours, ainsi que la mise en valeur des espaces de circulation par de belles œuvres d'art.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- Le nombre d'enseignants chercheurs, en particulier celui des enseignants chercheurs à temps plein, est limité, alors que le nombre d'étudiants est élevé, surtout dans le programme en langues romanes et dans certaines options du programme en langues germaniques. Ce déséquilibre conduit à des tâches d'enseignement et d'encadrement lourdes, auxquelles s'ajoutent des responsabilités au niveau de la gestion de la faculté et des programmes. En outre, l'encadrement administratif des programmes est fort limité.
 - Recommandation: Le comité recommande à la Faculté et à l'Université de développer un système de répartition des moyens financiers et des postes qui permette de réduire les déséquilibres constatés et de réaliser une meilleure répartition des tâches, tant pour les enseignants chercheurs, que pour les assistants et le personnel administratif affectés aux programmes.
- 2 Les chercheurs qui n'ont pas de charge d'enseignement et les doctorants ne sont pas systématiquement associés aux activités pédagogiques.
 - Recommandation: Le comité recommande d'associer, dans les limites prévues par les règlements y relatifs, les chercheurs de manière systématique aux activités pédagogiques, par exemple au suivi des travaux de fin de cycle et autres travaux et exercices. Leur participation peut non seulement alléger la charge des personnels statutaires, mais elle est également favorable au développement des compétences communicatives des chercheurs, en particulier des doctorants.

- 3 Les bâtiments ont du caractère et beaucoup de qualités, mais n'offrent guère de possibilités d'accès pour les étudiants qui présentent des besoins spécifiques.
 - Recommandation: Le comité propose de mettre en place un plan global qui vise à faciliter l'accès des bâtiments, en particulier des salles de cours et de travail, aux personnes à besoins spécifiques et à réserver des crédits d'investissements suffisants pour exécuter progressivement ce plan.
- 4 La bibliothèque offre des ressources importantes pour l'enseignement; celles-ci pourraient cependant être mieux exploitées dans la formation des bacheliers, qui peuvent non seulement y trouver les matériaux nécessaires pour les cours et les travaux, mais également des opportunités pour s'engager dans des activités culturelles et de service à la société.
 - Recommandation: Le comité invite les responsables à lancer des actions afin de renforcer les liens entre la bibliothèque et l'enseignement et à intéresser les étudiants aux activités de la bibliothèque qui s'adressent à un plus large public, par exemple en les intégrant dans l'organisation d'expositions au sein de la bibliothèque. Le comité propose également de reconsidérer en fonction de ces objectifs les heures d'ouverture de la bibliothèque et d'en envisager une augmentation.
- 5 Les moyens financiers dont les départements disposent pour assurer leur bon fonctionnement sont limités, ce qui réduit la marge d'innovation et d'initiative et pèse sur l'exécution de leurs fonctions fondamentales.
 - Recommandation : Le comité demande aux responsables de veiller à ce que le budget de fonctionnement des départements leur permette de remplir leur mission.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

1 Les programmes en langues et lettres offerts par l'Université de Namur sont des programmes menant au grade de bachelier; l'institution n'offre pas de masters, mais prépare bien au doctorat. Cette situation a pour corolaire que les étudiants doivent choisir, au terme du premier cycle, une université où ils peuvent poursuivre leurs études. Le comité constate que les étudiants qui sortent de l'Université de Namur s'orientent en fonction de leur projet personnel vers des masters en Communauté française de Belgique, en Flandre et à l'étranger. La diversité des choix est surtout importante en langues germaniques, mais elle se rencontre également en langues romanes. L'insertion des étudiants dans l'université où ils poursuivent leurs études se fait avec facilité et bonheur. La réussite des étudiants en master témoigne en outre de la qualité et de la solidité de la formation offerte par l'Université de Namur.

Recommandation: Le comité encourage l'Université de Namur à poursuivre la politique engagée et suggère d'élargir encore les possibilités en offrant des informations sur les divers choix possibles. Le comité suggère d'instaurer un système de suivi systématique des étudiants partant en master afin d'obtenir un retour riche sur les programmes et la formation.

2 Les programmes ont mis en place un système d'échanges Erasmus dans la troisième année du bachelier; ces échanges rencontrent un grand succès auprès des étudiants en langues germaniques et auprès des étudiants en langues romanes qui mettent l'accent sur l'étude de l'italien ou de l'espagnol. La quasitotalité des étudiants en langues germaniques part ainsi en Erasmus. Le comité estime qu'un tel séjour dans le pays ou la région de la langue étudiée est non seulement bénéfique, mais devrait être la règle. Il souligne que la mobilité Erasmus permet aux étudiants d'être confrontés à d'autres approches et à d'autres enseignants, ce qui est particulièrement intéressant dans une institution où l'équipe enseignante est réduite.

Recommandation: Comme la plupart des étudiants en langues germaniques partent, il est nécessaire de mettre en place un programme pour un nombre réduit d'étudiants qui ne partent pas ; le comité demande que les responsables veillent à la qualité et à l'intérêt de ces programmes et que la dimension internationale y soit, dans la mesure du possible, intégrée sous forme d'internationalisation at home.

- 3 L'internationalisation de l'enseignement et de la formation passe également par l'invitation de chercheurs étrangers et l'organisation de conférences et de colloques de bon niveau. Ceux-ci témoignent aussi du rayonnement des centres de recherche de l'université dans les disciplines considérées, qu'ils appartiennent à la tradition de l'institution ou qu'ils soient nouvellement créés. L'association des étudiants à ces activités enrichit leur formation.
- 4 Pour le programme en langues germaniques, le contact avec les anciens étudiants est assuré par l'association Germ AN; cette activité est porteuse pour le programme. La création récente d'une association d'anciens du programme en langues romanes laisse augurer une évolution analogue.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

1 La mobilité étudiante dans le cadre Erasmus est grande ; il est toutefois frappant qu'il n'existe pas d'accords dans le domaine des études françaises, alors que de nombreuses possibilités existent.

Recommandation : Le comité invite les enseignants francisants à réfléchir à la mise en place d'accords Erasmus en linguistique et en littérature en veillant à la complémentarité de l'offre, ce qui permet d'élargir la formation des étudiants. Le comité attire l'attention sur la nécessité de ne pas procéder

- à une validation fondée sur une prise en compte trop détaillée et pointilleuse des contenus de cours, mais de se concentrer sur les acquis de l'apprentissage.
- 2 Les programmes de mobilité dans le cadre Erasmus se concentrent sur la mobilité des étudiants ; la mobilité des enseignants est moins développée, alors qu'elle offre des avantages intéressants parce qu'elle permet de diversifier l'offre.
 - Recommandation : Le comité invite les responsables et les enseignants à explorer plus systématiquement les possibilités offertes par les programmes de mobilité des enseignants et à prêter attention à l'intégration des enseignements offerts par les collègues visiteurs dans le cursus.
- 3 Le rayonnement international des départements de langues et lettres pourrait être renforcé par la mise en valeur des fonds de la bibliothèque universitaire. Une telle action pourrait attirer plus d'étudiants étrangers et de chercheurs vers Namur.
 - Recommandation : Le comité suggère de définir un plan d'action qui vise à valoriser les ressources de la bibliothèque en relation avec les programmes en langues et lettres et à intégrer ce plan dans la stratégie d'internationalisation.
- 4 Les programmes en langues et lettres ont une dimension culturelle inhérente ; celle-ci se développe dans l'université, mais semble connaître peu de liens, sinon occasionnels, avec l'offre culturelle de la ville.
 - Recommandation : Le comité invite les départements de langues et lettres à s'ouvrir vers les ressources culturelles de la ville et à établir des partenariats systématiques ou à conclure des conventions avec les institutions culturelles, tels les musées et les théâtres.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

Suite aux décisions relatives à l'autonomie de l'institution, qui ont résulté dans l'adoption du nom Université de Namur en remplacement de l'ancienne dénomination Facultés universitaires Notre Dame de la Paix, l'Université de Namur a lancé un vaste programme de réflexion sur sa mission et son organisation. Cette réflexion vise à expliciter et à améliorer les processus décisionnels à tous les niveaux et à renforcer la politique de qualité. Dans ce contexte, un vice-rectorat à la qualité a été mis en place.

Recommandation : Le comité encourage les autorités académiques à poursuivre leurs efforts visant à la clarification des processus décisionnels et à la mise en place d'un système qualité au niveau de l'institution ; il souligne l'importance de veiller à leur effectivité et leur efficience à tous les niveaux.

2 Un système d'évaluation des enseignements a été mis en place et il semble effectif. Il concerne non seulement les enseignements, mais également le programme dans son ensemble ; ce volet a été mis en place en préparation à la visite AEQES et son intérêt est indéniable. Il consiste à demander aux étudiants en fin de cycle de dresser un bilan ; une telle approche offre une vue synthétique fort intéressante. Le comité suggère cependant de réfléchir à certaines pistes pour améliorer l'ensemble du système d'évaluation et en particulier l'évaluation des enseignements.

Recommandations: Le comité estime nécessaire de mettre en place des stratégies pour augmenter la participation des étudiants; une communication claire sur le suivi des évaluations est, dans ce cadre, un instrument mobilisant.

Le comité propose d'intégrer l'évaluation des programmes par les étudiants de dernière année dans le système et de faire converger les deux systèmes actuellement en place. Il propose également d'exploiter systématiquement ces évaluations pour le pilotage du programme.

Le comité demande de ne pas uniformiser les questionnaires proposés aux étudiants, mais de maintenir une certaine diversité dans les questions en fonction des spécificités des enseignements, en proposant par exemple un questionnaire de base commun qui peut être personnalisé et complété par l'enseignant.

Droit de réponse de l'établissement

Les moyens mis en œuvre pour soutenir la réussite sont nombreux et variés ; ils forment une panoplie riche, mais peut-être complexe, qui demande en outre un investissement important en temps et en moyens.

Recommandation : Le comité recommande de se pencher sur l'efficience de ces mesures de soutien et de déterminer l'offre en fonction des résultats de cette réflexion.

Droit de réponse de l'établissement

- 4 Les départements de langues et lettres ont mis à profit la préparation de la visite de l'AEQES pour mener une réflexion approfondie sur les programmes. Le comité salue cette démarche et espère que la réflexion continue, impliquant toutes les parties prenantes, se prolongera en vue de l'amélioration et l'actualisation continue des programmes.
- L'Université de Namur définit actuellement sa stratégie institutionnelle dans le nouveau paysage universitaire. Dans ce contexte, il importe de mener une réflexion sur l'avenir de la Faculté de Lettres qui offre, entre autres, des formations de qualité menant aux diplômes de bachelier en langues romanes et en langues germaniques. L'optimalisation des formations, impliquant la question de l'élargissement de

l'offre et des habilitations accordées à l'institution pour les divers cycles d'enseignement, doit être au cœur de cette réflexion. Il importera de définir des propositions innovatrices, tant pour le premier que pour le deuxième cycle, qui permettent de mettre en évidence les forces des équipes namuroises et d'enrichir le portefeuille de formations dans la Communauté française de Belgique.

Droit de réponse de l'établissement

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'autonomie des départements semble importante ; de ce fait, la manière dont les deux programmes en langues et lettres prennent forme peut varier sensiblement. Le fait que l'Université de Namur ait présenté deux rapports séparés en est une illustration.
 - Recommandation : Le comité suggère de chercher des voies pour optimaliser les synergies entre les deux départements.
- 2 La structure de gouvernance est assez simple et semble fonctionner de manière souple, mais relativement implicite. Une réflexion d'ensemble sur l'optimalisation des processus décisionnels a été lancée ; elle concerne également la gestion de la qualité (v. infra). La mise au point de plans stratégiques portant sur une période de cinq ans témoigne également d'une volonté de planification proactive. Ces efforts sont prometteurs, mais doivent encore porter leurs fruits sur le terrain.
 - Recommandation : Le comité demande de porter une attention suffisante à l'explicitation des processus décisionnels et plus en général à la gouvernance ; les plans actuellement mis en place au niveau de l'université constitueront une aide importante dans cette action.
- Les processus décisionnels ne semblent pas définir de place institutionnelle claire aux étudiants, qui sont dès lors peu impliqués, même si la culture de dialogue et les contacts informels permettent de saisir l'état d'esprit des étudiants. Il est vrai qu'une délégation d'étudiants est prévue dans divers conseils et commissions, mais elle semble être invitée pour certaines questions spécifiques.
 - Recommandation: Le comité demande de mieux préciser la place des étudiants dans le processus décisionnel tant universitaire que facultaire.

Droit de réponse de l'établissement

Evaluation langues et lettres - 2013-2014

- Les départements de langues et lettres offrent des formations de bachelier qui sont des formations de transition. De ce fait, les contacts avec le monde du travail sont réduits.
 - Recommandation : Le comité suggère de renforcer les contacts avec le monde professionnel afin d'établir un dialogue portant sur les compétences transversales et leur importance pour l'employabilité des étudiants. Dans la même veine, le comité suggère d'établir un dialogue avec les universités dans lesquelles les étudiants poursuivent leurs études sur les caractéristiques et les atouts des formations.
- L'Université dispose de divers services en charge des liens avec le milieu professionnel et l'internationalisation ; leur mode de fonctionnement et leur efficience ne sont toutefois pas clairement apparus au comité.
 - Recommandation : Le comité propose de rassembler des données sur l'efficience de ces services et de définir sur ces bases une stratégie de soutien aux programmes.
- Les informations sur les programmes sont nombreuses, mais présentées de manière quelque peu diffuse.

Recom	mandation : Le comité recommande de reconsidérer les canaux de diffusion de l'information, de le diversifier et de renforcer la structure et la systématicité des informations, en particulier sur le site web.

Conclusion

Les formations en langues et lettres offertes par l'Université de Namur frappent par leur qualité et leur solidité. Elles peuvent être caractérisées comme des formations disciplinaires intégrées dans une formation générale humaniste. L'ampleur de la formation disciplinaire et l'absence de modules consacrés à une autre discipline dans le cadre du bachelier correspondent à la situation spécifique de formations limitées au bachelier ; il est en effet nécessaire de préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans différentes universités.

Ces formations se présentent comme des formations construites autour des langues, comme en témoigne l'intégration des disciplines linguistiques et littéraires générales et comparées dans les cours consacrés aux langues spécifiques. Cette option renforce la cohérence de chaque module, mais demande de prêter suffisamment d'attention à l'ouverture vers les problématiques générales à partir des cas particuliers dans une langue et ses littératures. L'option prise contribue à définir la maîtrise de la langue comme un des objectifs centraux, ce qui demande un effort important au niveau du personnel, mais ce qui détermine, conjointement à la solidité de la formation et à l'approche pédagogique, l'attractivité des formations proposées.

L'approche pédagogique adoptée privilégie la proximité et les contacts individuels; une telle approche est efficiente, vu les résultats obtenus, tant si l'on considère le taux de réussite que si l'on prend en compte le parcours des étudiants en master dans d'autres universités. Cette approche est en concordance avec les options générales de l'université et rencontre les attitudes des enseignants, qui forment de vraies équipes. Elle résulte également en un sentiment fort de bien-être, non seulement auprès des étudiants, mais également entre enseignants. Elle demande toutefois des moyens humains importants qui, vu les modes de financement des universités, ne sont pas acquis. Elle semble, en outre, buter contre ses limites quand le nombre d'étudiants augmente et quand l'hétérogénéité du groupe croît. Ce sera un défi pour les formations de trouver une réponse à ces deux évolutions et en particulier à la diversification croissante des profils d'étudiants.

Les formations ont développé une politique d'internationalisation qui rencontre bien les exigences des formations en langues étrangères ; elle privilégie la mobilité des étudiants vers les pays et régions où sont pratiquées les langues étudiées. Elle permet en outre de diversifier les enseignements, dans la mesure où elle élargit le nombre d'enseignants-chercheurs auxquels sont confrontés les étudiants ; celui-ci est en effet limité en nombre à Namur, vu les moyens financiers alloués aux formations en sciences humaines et la limitation des habilitations au bachelier. Il est dès lors nécessaire de développer des initiatives qui attirent vers Namur des enseignants et des chercheurs venant d'ailleurs ; les centres de recherche et la bibliothèque universitaire en sont les instruments privilégiés.

Les développements récents dans le paysage universitaire de la communauté française de Belgique présentent à la fois des opportunités et des défis pour les formations en langues et lettres de l'Université de Namur. Elles impliquent la redéfinition de la position de l'Université et il importera de maintenir sa spécificité dans un environnement caractérisé par des moyens limités, par de nouvelles relations entre institutions d'enseignement supérieur et par une flexibilité accrue ; l'intégration des instituts de traducteurs interprètes dans les universités demandera en outre que les formations en langues et lettres se repositionnent en accentuant ce qui fait leur originalité, l'étude approfondie des dimensions linguistiques, littéraires et culturelles. Pour les formations en langues romanes et germaniques au niveau du bachelier offertes à Namur il sera nécessaire d'être attentif aux développements ailleurs au niveau des masters et de définir des axes de développement propres, plutôt que de réagir aux évolutions externes. Rechercher des synergies entre les deux programmes et proposer de nouvelles formations qui ne font pas double emploi avec l'offre actuelle constituent deux stratégies intéressantes.

a) Principaux points forts et points d'amélioration

	Points forts	Points d'amélioration		
\Rightarrow	Programmes solides et fort cohérents à la	\Diamond	Chantier à ouvrir quant à l'explicitation des	
	structure claire		acquis de l'apprentissage et des compétences	
\Rightarrow	Formations disciplinaires larges tant en		transversales	
	linguistique qu'en littérature	⇒	Dispositifs qui visent à renforcer la maîtrise	
\Rightarrow	Pédagogie de la proximité avec un dispositif		des langues étrangères enseignées dans le	
	élaboré de soutien à la réussite et de suivi		groupe d'étudiants entrants afin de faciliter	
	individualisé		l'enseignement de première année pouvant	
\Rightarrow	Attention soutenue au développement et à		être optimalisés	
	l'amélioration des programmes	⇒	Position moins claire de la deuxième langue	
\Rightarrow	Grand engagement, voire dévouement des		romane tant au niveau de la structure qu'en	
	équipes enseignantes, avec forte collégialité, en		ce qui concerne l'encadrement,	
	particulier dans l'équipe de langues		spécifiquement de l'espagnol	
	germaniques	⇨	Apport réduit des approches informatiques et	
\Rightarrow	Grande disponibilité des enseignants et des		audiovisuelles dans les dispositifs	
	assistants envers les étudiants		pédagogiques	
\Rightarrow	Excellente préparation à la poursuite des	⇨	Charges d'enseignement et d'administration	
	études dans d'autres institutions		très lourdes pour les enseignants chercheurs à	
\Rightarrow	Internationalisation fort poussée, tant dans le		temps plein	
	programme Erasmus que dans le choix des	\Rightarrow	Apport limité des milieux socioprofessionnels	
	institutions où les étudiants vont faire leur	\Rightarrow	Mobilité des enseignants plutôt faible dans le	
	master, notamment en langues germaniques		cadre du programme Erasmus	
\Rightarrow	Bibliothèque universitaire qui offre de	\Rightarrow	Participation assez limitée des étudiants aux	
	nombreux atouts pour l'enseignement et la		évaluations de programmes et plus en général	
	recherche		au pilotage des programmes	
\Diamond	Evaluation-bilan des programmes par les	\Rightarrow	Offre de mesures de soutien à la réussite	
	étudiants en fin de cycle		assez touffue et dont l'efficience n'est pas	
			examinée	
		\Rightarrow	Gouvernance caractérisée par une approche	
			implicite au niveau des processus décisionnels	
			et des structures	

b) principales recommandations

Recommandations

- ⇒ Lancer un chantier visant à définir les acquis de l'apprentissage, y compris les compétences transversales, et à déterminer leurs modes d'évaluation
- Mettre en place un ensemble de mesures qui visent à rendre le groupe des étudiants entrants plus homogène, en particulier en ce qui concerne la maîtrise des langues étrangères enseignées et les prérequis qui y sont attachés: cours préparatoires, structure de l'offre et corrélativement de l'année académique, dispositifs de soutien, spécifiquement pour la compréhension de l'oral
- ➡ Mieux définir la place de la deuxième langue romane et veiller à accorder suffisamment de moyens pour réaliser les objectifs que le programme s'est fixés, en particulier pour l'espagnol
- ⇒ Elargir davantage encore les dispositifs pédagogiques aux TICE

- Définir un plan d'allocation des moyens qui permette aux programmes de se maintenir et de se développer et qui veille à une répartition équitable des tâches
- Renforcer les dispositifs qui permettent de valoriser la richesse de la bibliothèque
- ⇒ S'ouvrir vers les ressources culturelles de la ville
- ⇒ Amplifier les programmes de mobilité des enseignants
- Définir de manière plus explicite les processus décisionnels et préciser la place des étudiants dans ceux-ci
- ⇒ Augmenter la cohérence et la systématicité des informations offertes par les divers canaux

c) Opportunités et risques pour l'ensemble des programmes évalués

- ⇒ Impact des mesures prévues dans le décret dit 'paysage' sur la flexibilisation des études et sur le rendement, en particulier la durée moyenne des études
- ⇒ Impact de la reconfiguration de l'enseignement universitaire en Communauté française de Belgique sur des programmes qui sont limités au bachelier
- Financement limité des universités et du secteur sciences humaines en particulier, surtout eu égard aux exigences liées à des programmes offrant plusieurs langues
- ⇒ Tendance, sensible au niveau européen, à déconnecter l'institution où se fait le bachelier de celle où se fait le master, qui offre des possibilités de positionnement à une institution connue pour une formation de base forte et large



Droit de réponse de l'établissement évalué

Nous remercions le comité de l'AEQES de nous avoir transmis des recommandations à la fois intéresso	antes et
pertinentes, qui nous permettront d'améliorer l'enseignement prodigué dans les départements de Lai	ngues et
littératures romanes et germaniques.	

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
4-5	1	am 2 § 1	Pour les étudiants en LLG, ce risque est minime. Les étudiants doivent d'ores et déjà faire preuve de créativité dans le cadre des travaux écrits et des exposés oraux liés aux différents cours et exercices (les « journaux » en néerlandais, les mini-colloques « keywords & icons » ou les pièces de théâtre en anglais, les analyses de la langue publicitaire en linguistique allemande, le projet « chaine YouTube » avec interviews et sous-titrage, ou encore les examens à livre ouvert « take home exam »). Les cours à options en BAC1 en BAC2 et par l'ouverture quasi totale offerte lors du 5 ^e semestre de la formation (Q1 en BAC3) qui se déroule soit en Erasmus (Belgica), soit à l'UNamur, encouragent les étudiants à s'aventurer hors des sentiers battus. Lors de ce 5 ^e semestre, les étudiants sont encouragés à choisir des cours selon (a) leurs préférences thématiques, (b) les spécialités des universités d'accueils et (c) leur projet de master. Cette flexibilité et cette ouverture garantissent la créativité de l'étudiant tout en lui offrant en début de formation (BAC1 et BAC2) une formation solide et cohérente, mentionnée dans les points forts (point 1, page 4).
5	1	am 3 § 2	Comme le mentionne le rapport d'auto-évaluation (p. 11), le département de LLG procède régulièrement à des évaluations du programme d'enseignement et des acquis engrangés, par les étudiants en fin de cycle. De même, les anciens étudiants donnent un retour tant au niveau méthodologique qu'au niveau du fond. Ceci a permis au département d'alimenter la réflexion lors du remaniement de programme. Le département compte maintenir ces pratiques à l'avenir.
5	1	am 5 §2	Le département LLG a entamé une réflexion en 2011-2012 qui a eu pour résultat une réforme de programme mise en œuvre en 2013-2014. Dans le nouveau programme, les cours de <i>Maîtrise de la langue anglaise et néerlandaise</i> se concentrent au 1 ^{er} quadrimestre de la formation (les exercices se donnent tout au long de l'année), afin d'assurer (en donnant le temps nécessaire) l'effet du processus d'acquisition et de le maximaliser. Depuis 2013-2014, l'unité d'allemand offre un cours d' <i>Initiation à la langue allemande</i> (30h de théorie, 60h d'exercices) qui assure une introduction solide à la langue allemande. Pour les étudiants qui n'ont jamais eu d'allemand, l'unité d'allemand prévoit depuis toujours un support pédagogique complémentaire afin de leur permettre de se mettre rapidement à niveau. Il est clair que le département de LLG continuera à s'investir dans l'organisation de cours de mise à niveau des langues étrangères qui sont au programme de l'école secondaire et dont l'université attend un certain niveau de maîtrise.

_

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

5	1	am 5 §3	L'équipe enseignante du département de LLG est consciente du problème que peut poser la compréhension de l'oral pour des étudiants débutants qui suivent des cours dans la langue cible. Dans les cours et les exercices (notamment les exercices de conversation) ainsi que sur WebCampus, beaucoup d'informations audiovisuelles sont mises à la disposition des étudiants. Les cours en LLG sont – par principe et grâce à la taille réduite des auditoires – basés sur une pédagogie de l'interaction et sur l'immersion linguistique. Ceci implique de facto de la part des étudiants une participation assidue et proactive aux cours et aux exercices. Parallèlement, les enseignants LLG veillent de manière toute particulière en 1 ^e année à utiliser du matériel pédagogique, des concepts et des structures langagières accessibles (vocabulaire, type de constructions grammaticales, tempo,), à reformuler les propos, à vérifier pendant le cours la compréhension par les étudiants. Leur disponibilité et celle des assistants pendant et après les exercices permettent de renforcer le dialogue, de supprimer les obstacles et si nécessaire d'aborder une nouvelle fois un point précis (cf. points forts 1 et 2 page 7). Dès lors, l'enregistrement de tous les cours et la réécoute de ceux-ci ne semblent à ce stade ni souhaitables pédagogiquement, ni nécessaires / réalistes financièrement (voir point 9).
6	1	am 9 § 2	Le département LLG prend acte des souhaits de l'Aeqes. Cependant, l'enregistrement des cours et leur mise à disposition sont, à ce stade, contraires aux choix pédagogiques du département et ne sont pas (encore) une nécessité économique. La particularité des cours du département est qu'ils sont construits et donnés en fonction (a) du niveau de départ à de notre public cible, (b) du niveau effectif de ce public en fonction des cohortes, (c) d'objectifs clairs et réalistes au sein de l'unité d'enseignement, d'une part, et de la formation en LLG globale, d'autre part. Les cours « physiques » permettent (a) l'immersion (sans soucis techniques), (b) la flexibilité et l'adaptabilité, (c) l'interaction, (d) la personnalisation de l'enseignement. Ceci permet d'en assurer la qualité, la pertinence, l'adéquation avec le niveau d'entrée et les attentes en fin de formation. Des cours enregistrés de type « open university » et/ou « MOOC – Massive Open Online Courses » existent en ligne pour différentes disciplines, mais ne nous semblent - à ce stade - ni souhaitables, ni compatibles avec notre vision pédagogique et les attentes de nos étudiants. Enfin, ils ne sont pas réalisables de manière qualitative avec les moyens humains et techniques disponibles.
11	4	for 2 § 2-3	En LLG, ce dispositif d'évaluation existait déjà avant la visite de l'AEQES: il fait partie intégrante de la dynamique pédagogique du département. L'implication des étudiants est dès lors importante au niveau de l'évaluation du programme en fin de cycle.
11	4	for 3 § 1	Le qualificatif « complexe » laisse entendre qu'il y a un défaut dans le dispositif d'aide à la réussite. Or, l'offre faite aux étudiants est claire (cf. folder CAP, agenda etc.) et élaborée autour de deux axes : la méthodologie générale d'une part, la langue française d'autre part.
11	4	for 5	Ce paragraphe semble constituer, de manière implicite, un encouragement à élargir l'offre de nos formations à des cycles supérieurs, tels le cycle de Master. Serait-il possible de clarifier ?
12	4	am 3 § 1	Les étudiants interviennent à divers niveaux de la structure de gouvernance ; une délégation d'étudiants participe aux conseils de faculté et aux commissions de contact. Au niveau des conseils de départements, ils sont conviés à prendre une part active dans certains dossiers, à la discrétion du directeur de département. Enfin, les étudiants procèdent tous les ans à des élections de représentants qui sont invités à participer à la gouvernance de l'Université de Namur.

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Yves Poullet – Recteur

Caroline De Mulder

Caroline De Mulder